

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- 01/ Modification du comité consultatif « restauration des enfants »
- 02/ Reconduction de la convention de participation financière avec la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne (C.A.P.V.M.)
- 03/ Reconduction de la convention de partenariat pour le développement de l'emploi dans les territoires du Grand Paris Express (G.P.E.), avec la société du Grand Paris (S.G.P.), la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne (C.A.P.V.M.) et la Commune de Chelles

FINANCES

- 04/ Compte de Gestion du comptable public (C.G.) de l'année 2022
- 05/ Compte Administratif (C.A.) de l'année 2022
- 06/ Affectation des résultats du Compte Administratif de l'année 2022
- 07/ Bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2022
- 08/ Rapport du Maire relatif à l'utilisation du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France (F.S.R.I.F.), perçu au titre de l'année 2022
- 09/ Décision Modificative (D.M.) n°1 du budget de 2023

PERSONNEL - VIE DES SERVICES

- 10/ Modification du tableau des emplois
- 11/ Modifications du régime indemnitaire du personnel de la Commune
- 12/ Modalités de mise en œuvre des dispositifs de formation professionnelle personnelle et actualisation du règlement de formation
- 13/ Mise en place et conditions des astreintes pour le personnel de direction des structures petite enfance disposant de compétences médicales (diplôme d'Etat d'infirmière)

EDUCATION

- 14/ Convention de partenariat pour l'accompagnement d'enfants d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (U.L.I.S.) sur le groupe scolaire des Deux Parcs
- 15/ Mise à jour de la charte Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles (A.T.S.E.M.)
- 16/ Mise à jour de la charte des études dirigées

SPORTS

17/ Révision des tarifs et de l'organisation des activités de l'Ecole Municipale des Sports (E.M.S) à compter de la saison 2023/2024

VIE-ASSOCIATIVE-ANIMATION

18/ Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations locales

CULTURE

19/ Modification des tarifs d'inscription aux activités de l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques (A.M.A.P.), à compter du 1^{er} septembre 2023

DECISIONS DU MAIRE

REMERCIEMENTS

QUESTIONS DIVERSES